

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 janvier 2016 (Montigny le Bretonneux)

Membres présents :

M. Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
Mme Elisabeth VIOUGEAS	Membre
M. Joël MARTINEZ	Membre
M. Patrick MORA	Membre
M. Jacques PERRAGUIN	Membre
M. Bruno QUAEGEBEUR	Membre

Assistent :

M. Julien SASTRE	Invité DTN
M. Bruno LECKI	Invité DTN
M. Guillaume SCHWAB	Responsable des équipements sportifs
M. Jonathan NOYANT	Coordinateur BMX

Absent excusé :

Mlle Blandine COTTEREAU	Membre
M. Bernard BOUTIN	Responsable du Corps Arbitral

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 janvier 2016 (Montigny le Bretonneux)

ORDRE DU JOUR

1. Intervention de Bruno LECKI	3
2. Stages BMX Féminins	3
3. Retour sur la formation Référent Technique 1	4
4. Rôle du Freestyle dans la CNBMX	4
5. Rapport de course des épreuves nationales	4
6. Réglementation BMX 2016	5
7. Développement logiciel de course	5
8. Réunions Interrégionales	5
9. Désignation pour les classements de pistes BMX	6
10. Rôle des responsables des 4 zones interrégionales	6
11. Etat des candidatures 2017 et 2018	7
12. Intervention de Julien Sastre	7
13. Questions diverses	7

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 janvier 2016 (Montigny le Bretonneux)

Début de la réunion vendredi 16h10

1. Intervention de Bruno LECKI

Bruno LECKI Manager Général de la formation, présente l'ensemble des nouveautés liées à la formation.

3 thèmes sont abordés avec :

- La mise en place de formations spécifiques BMX. La Direction Technique Nationale va reprendre la main sur les formations d'entraîneur club et entraîneur club expert BMX. L'objectif est de mettre en place une formation nationale entraîneur club expert par an et des formations entraîneur club réparties de manière cohérente par zones géographiques sur le territoire national afin de répondre aux besoins du terrain.
- Le projet d'insertion du BMX dans les programmes d'EPS de l'Education Nationale,
- Le remodelage des structures d'entraînement avec la suppression des sections sportives et la création des Structures d'Entraînement et de Formation (niveau 4 dans le Parcours d'Excellence Sportive). Dorénavant, seule cette appellation pourra être utilisée par les clubs lorsqu'ils seront reconnus par la FFC.

2. Stages BMX Féminins

Guillaume SCHWAB, intervient et donne des précisions sur les prochains stages. Organisés sur un week-end complet, ces regroupements se dérouleront les 13 et 14 février 2016 dans les clubs suivants :

- Beynost (RHA),
- La Chapelle Saint Mesmin (CEN),
- Saint Léger de la Martinière (POC),
- Urzy (BOU).

Il est rappelé que la participation au stage et les repas sont offerts.

Dans son intervention, Guillaume SCHWAB fait également un point sur les derniers chantiers de piste en cours dans le cadre du plan de développement

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 janvier 2016 (Montigny le Bretonneux)

avec la fondation FDJ. Les pistes de Contrisson et Bobigny sont terminées. Reste la piste de Montluçon dont les travaux vont débuter dans les prochaines semaines.

3. Retour sur la formation Référent Technique 1

Un retour est fait sur la formation de Référent Technique 1. La formation s'est déroulée du 26 au 28 octobre 2015 à l'école de Travaux Publics d'Egletons. Parmi les 5 candidats présents, 3 se sont détachés du lot. Ces 3 candidats doivent maintenant intervenir sur des chantiers afin de valider définitivement leur statut de RT1.

En corrélation avec les RT1, il est précisé que peu de personnes sont actuellement inscrites pour la formation de RT2. Il est rappelé que ces formations sont prévues le samedi 30 janvier à Lempdes pour la moitié « Est » et le samedi 16 février à Tours pour la moitié « Ouest ».

4. Rôle du Freestyle dans la CNBMX

Sylvain DUPLOYER revient sur le développement du BMX Freestyle depuis l'annonce faite par l'UCI d'intégrer la discipline dans les fédérations nationales. Faisant suite à la création d'un circuit de Coupe du Monde UCI qui fera étape lors du FISE de Montpellier, le Président a rencontré l'organisateur - la société Hurricane - afin d'élaborer ensemble une convention.

Le Président précise l'importance d'intégrer un représentant du BMX Freestyle dans la Commission Nationale de BMX. Ceci permettra d'avancer dans le développement de la discipline et dans le projet de création d'un circuit Coupe de France. Un règlement, réalisé par les acteurs de la discipline, devra également être établi.

5. Rapport de course des épreuves nationales

Le Président fait un point sur les rapports de course des épreuves nationales. Il a été constaté que la FFC ne reçoit plus ces rapports depuis maintenant 2 ans. Sur proposition du responsable du corps arbitral, M. Bernard BOUTIN, à compter de la saison 2016, il va être demandé aux Présidents de Jury de communiquer les rapports de courses en fichier numérique à deux destinataires :

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 janvier 2016 (Montigny le Bretonneux)

- Le responsable du corps arbitral BMX,
- La direction des activités sportives de la FFC.

6. Réglementation BMX 2016

Les membres présents discutent des propositions de modifications de la réglementation BMX 2016 faites par le corps arbitral.

En plus de ces propositions, les membres proposent des modifications supplémentaires portant sur :

- Suppression des lignes matérialisant les couloirs sur les buttes de départ. A compter de la saison 2016, les lignes ne seront plus prises en compte par les arbitres lors des compétitions. Par la suite, les lignes ne devront plus apparaître sur les buttes de départ des pistes accueillant des compétitions à compter du 01^{er} janvier 2017.
- Poste de secours : Texte réécrit et adapté aux directives actuelles.
- Suppression des points en manches pour l'ensemble des catégories Challenge et Championnat.
- Création d'un article lié aux podiums protocolaires et aux devoirs des pilotes.

L'ensemble des modifications doivent être validées par le Bureau Exécutif Fédéral puis selon les thématiques par le Conseil Fédéral. A la suite du Conseil Fédéral le règlement sera ensuite mis en ligne sur le site Internet de la FFC.

7. Développement logiciel de course

Sylvain DUPLOYER fait l'état d'avancement sur le nouveau logiciel de course qui va être développé. Des réunions se sont déjà déroulées afin de lister les besoins précis de développement du logiciel.

L'objectif est que ce dernier soit fonctionnel au titre de la saison 2017.

8. Réunions Interrégionales

Une première réunion s'est déjà tenue dans la zone Interrégionale Sud-Est. Elle s'est déroulée à Chabeuil le 05 décembre dernier.

Les prochaines réunions Interrégionales se dérouleront :

- Nord Est : le 23 janvier à Saint Quentin en Yvelines,
- Nord Ouest : le 07 février à Le Mans,

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 janvier 2016 (Montigny le Bretonneux)

- Sud Ouest : le 13 février à Bordeaux.

9. Désignation pour les classements de pistes BMX

Les membres présents font un point sur les désignations des référents techniques pour effectuer les classements de pistes recevant une épreuve du calendrier fédéral. Ces classements se font en collaboration avec le représentant de la CNBMX concerné.

Une précision est apportée sur la piste de Gerzat et sur les travaux qui doivent avoir lieu avant le Challenge France.

Concernant les classements des pistes BMX, il est rappelé que les documents utiles aux classements sont en ligne sur le site de la FFC et doivent être téléchargés avant chaque classement. Pour chaque classement de piste des épreuves du calendrier fédéral, il est rappelé que les convocations doivent être transmises par le responsable des équipements sportifs à :

- Le représentant de la CNBMX,
- Le référent technique,
- Le président du club.

Une fois le classement effectué, l'ensemble des documents originaux doit être envoyé au responsable des équipements sportifs, M. Guillaume SCHWAB. Ce dernier se chargera ensuite d'envoyer les copies aux différentes entités référencées en y précisant le numéro de classement.

10. Rôle des responsables des 4 zones interrégionales

Les membres rediscutent du rôle des responsables des 4 zones interrégionales. A la demande des « *responsables Interrégionaux* », il est proposé de changer l'appellation afin qu'elle passe à « *coordinateur interrégional* ».

Les coordinateurs interrégionaux ont une nécessité d'avoir l'ensemble des informations régissant leur zone. Il est demandé à ce que les responsables des CRBMX puissent faire remonter un maximum d'informations aux coordinateurs Interrégionaux.

Suite à cela l'ensemble des missions liées à la fonction de coordinateur interrégional est ensuite discuté par les membres.

En ce qui concerne les intentions de candidatures et les cahiers des charges reçus, un état sera régulièrement communiqué par la FFC aux coordinateurs interrégionaux.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 janvier 2016 (Montigny le Bretonneux)

11. Etat des candidatures 2017 et 2018

Une présentation est faite sur l'état des candidatures dans le cadre des saisons 2017 et 2018 de BMX.
Des épreuves ont d'ores et déjà été attribuées pour ces deux saisons.

12. Intervention de Julien Sastre

L'entraîneur national du BMX, Julien SASTRE présente à la CNBMX les évolutions qui s'appliqueront dans le cadre de la saison 2016.
Il précise les différents types d'encadrements qui vont être mis en place dans le cadre de la préparation olympique parmi un groupe de pilotes aujourd'hui ciblé.
Il précise ensuite les modes de qualifications pour les Championnats du Monde qui se dérouleront à Medellin (COL) puis aux Championnats d'Europe qui se dérouleront à Vérone (ITA). Ces modalités sont disponibles sur le site Internet de la FFC via le lien suivant <http://www.ffc.fr/equipe-france-2/>

13. Questions diverses

Pilotes Junior licenciés à La Réunion : A la demande de la CRBMX de La Réunion, la CNBMX précise que les pilotes réunionnais qui évoluent dans la catégorie Junior pourront participer dans cette même catégorie dans le cadre des Championnats de France qui se dérouleront à Saint Etienne (RHA).

Dérogation : Une demande de dérogation concerne un pilote qui ne souhaite pas évoluer en catégorie « nationale ». La CNBMX décide donc de valider ce type de demande à la seule condition que le pilote concerné ne soit pas autorisé à participer au Challenge National/Championnats de France. Sa présence dans le CPP Challenge France ne sera donc pas prise en compte. Cette condition prévaut pour tous les pilotes qui ne souhaitent pas évoluer en catégorie nationale.

Montées-Descentes : Les membres discutent des montées-descentes. Après une relecture des membres le tableau sera ensuite diffusé dans le cadre des montées-descentes à l'issue de la saison 2016.

Fin de la réunion samedi 12h30